

UN BUDGET 2012 EN FORTE HAUSSE

TAGS POLITIQUE | CHEMAUDIN | ENVIRONS DE BESANÇON

C'est en mars qu'un maire doit rendre compte de sa gestion de l'année écoulée. Gilbert Gavignet n'a pas failli à la tradition, mais pour une fois, le sourire avait fait place à l'amertume. Certes les comptes principaux laissent un excédent, mais en investissement, le déficit (attendu) est de 380.636 €. De son côté, le fonctionnement dégage 383.376 €. Donc la gestion générale est bien excédentaire de 2.739 €. « Ceci n'est pas la réalité, précise le maire. Nous devrions afficher 161.900 € de plus. En effet, l'Etat nous doit la TVA sur les chantiers 2010, et les subventions promises l'an dernier ne sont pas arrivées. »

On se rappelle en effet que, pour soutenir la croissance, il y a 2 ans, le gouvernement avait promis de rembourser la TVA au bout d'un an au lieu de deux. Ce qui avait incité le conseil municipal à inscrire la somme correspondante au budget 2011.

Les difficultés financières actuelles des instances supérieures empêchent donc de reverser à l'investissement un important excédent. Les travaux entrepris cette année nécessiteront peut-être davantage d'emprunt.

Pour les comptes annexes, signalons des excédents de clôture à la petite enfance (+ 23.843), au bois (+ 14.408), au commerce (+ 22.408), et un léger déficit à l'assainissement. Tous ces comptes, récapitulés par le premier adjoint, ont été adoptés à l'unanimité.

PRÈS DE 5 MILLIONS D'EUROS DE BUDGET

Près de 5 millions d'euros, c'est le budget général 2012 qu'ont voté les élus chemaudiois lors de la réunion de mars. Un total jamais atteint (et de loin) dans le passé.

Mais ceci s'explique aisément par le volume, là aussi sans précédent, des travaux lancés cette année, et décidés au fil de l'an dernier. Si le fonctionnement est équilibré à 1.335.058 €, il le doit à un total de 999.000 € de contributions, compensations, droits de mutation et autres dotations. Des chiffres excellents. Par contre, l'investissement est estimé à 3.561.706 €. Encore faut-il préciser que le chantier de rénovation de l'école Arnoux ne sera réalisé qu'à hauteur de 75 % cette année.

Les budgets annexes ne subissent que peu de modification : 186.836 € pour l'assainissement, 143.064 € à la petite enfance (crèche), 95.982 € pour le commerce et 73.141 pour le bois.

Deux remarques ont été faites par le maire : d'une part, c'est la 1ère année que le budget commerce se suffit à lui-même (sans apport du budget général), et le bois verra 37.458 € reversés à ce même budget général. Les finances communales bénéficient, depuis deux ans, de bonnes rentrées forestières.

Toutes ces prévisions de recettes et de dépenses ont été adoptées à l'unanimité.